


# DISPOSITIONS LÉGALES RELATIVES AUX PNEUS POIDS LOURD

ÉDITION :  
MARS 2020

**M+S** Ce marquage n'est pas basé sur une procédure d'essai normalisée. Il est attribué par chaque fabricant selon des spécifications qui lui sont propres. Tous les pneus du groupe Michelin portant le marquage M+S peuvent être utilisés dans toutes les conditions météorologiques.

 Ce marquage est basé sur une procédure d'essai normalisée conformément au règlement n° 117\_2/UN-ECE. Tout pneu portant le marquage 3PMSF possède automatiquement également le marquage M+S.

Pays	Exigences minimales pendant la saison hivernale	Profondeur de sculpture minimale	Période	Autres spécifications
 Suisse	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Allemagne	3PMSF (obligatoire à partir du 01/07/2020) sur l'essieu directeur et sur les essieux moteurs (marquage M+S est encore suffisant pour les pneus fabriqués avant le 01/01/2018 jusqu'au 30/09/2024)	1,6 mm	Non définie ; l'obligation d'utiliser des pneus hiver dépend de la situation	Selon la situation : verglas, neige tassée ou fondue, plaques de givre ou de neige
 Autriche	Pneus M+S sur au moins un des essieux moteurs permanents	Pneus diagonaux : 6 mm Pneus radiaux : 5 mm (valable pour les pneus M+S ; 2 mm pour tous les autres pneus)	Poids lourd : 01/11 – 15/04 Bus : 01/11 – 15/03	Obligation d'emporter des chaînes à neige pour au moins 2 roues
 Belgique	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Aucune
 Bosnie-Herzégovine	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	15/11 – 15/04	Obligation d'emporter des chaînes à neige, une pelle et un sac de sable
 Bulgarie	Si signalisation correspondante	4 mm	15/11 – 01/03	Obligation d'emporter des chaînes à neige du 01/11 au 31/03
 Croatie	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	15/01 – 15/04	Chaînes à neige autorisées pour les pneus sans marquage M+S en-dessous de 4 mm de profondeur de sculpture restante. Définition des conditions hivernales de manière similaire à l'Allemagne
 Danemark	Pas de spécifications	1 mm	Non définie	Clous et chaînes à neige autorisés du 01/11 au 15/04
 Espagne	Pas de spécifications	4 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige ou des pneus avec marquage M+S et de respecter la profondeur minimale de sculpture sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Estonie	Pas de spécifications	3 mm	Non définie	Clous autorisés entre le 15/10 et 31/03 ; utilisation de chaînes à neige autorisée sur routes enneigées ou verglacées
 Finlande	M+S sur les essieux moteurs	5 mm pour l'essieu moteur, 3 mm pour tous les autres essieux	Déc. – fév.	Clous autorisés du 01/11 au 31/03 ; à partir du 01/06/2020 les pneus avec marquage M+S sont obligatoires du 01/11 au 31/03 sur tous les essieux moteurs
 France	Pas de spécifications	1 mm	Non définie	Clous autorisés entre le premier samedi à partir du 01/11 et le dernier dimanche de mars Pour la saison hivernale à venir, les modifications suivantes sont prévues : du 01/11 au 31/03 obligation des chaînes à neige ou pneus avec marquage 3PMSF dans les régions alpines
 Grande-Bretagne	Pas de spécifications	1 mm	01/12 – 01/04	Clous et chaînes à neige autorisés sur routes enneigées ou verglacées
 Grèce	Pas de spécifications	2 mm pour l'essieu moteur, 1,6 mm pour les autres essieux	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant

Pour connaître les règlements spécifiques, merci de vous informer en consultant les dispositions législatives correspondantes en vigueur dans le(s) pays concerné(s). Ces informations sont fournies à titre indicatif. Sour réserve d'évolution des dispositions législatives locales.

Pays	Exigences minimales pendant la saison hivernale	Profondeur de sculpture minimale	Période	Autres spécifications
 Hongrie	Pas de spécifications	1,6 mm pour Ø < 750 mm, 3 mm pour Ø > 750 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Irlande	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Clous et chaînes à neige autorisés sur routes enneigées ou verglacées
 Italie	Voir colonne « autres spécifications »	1,6 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige pour les pneus sans marquage M+S sur certains tronçons (signalisés), spécifications régionales possibles
 Lettonie	Pas de spécifications	3 mm	Non définie	Chaînes à neige autorisés sur routes enneigées ou verglacées ; clous autorisés du 01/10 au 30/04
 Lituanie	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Chaînes à neige autorisés sur routes enneigées ou verglacées ; clous autorisés du 01/10 au 01/04
 Luxembourg	M+S sur les essieux moteurs	1,6 mm	Non définie	Utilisation de chaînes à neige autorisée sur routes enneigées ou verglacées
 Macédoine	M+S sur tous les essieux	6 mm pour les essieux moteurs, 4 mm pour tous les autres essieux	15/11 – 15/03	Chaînes à neige autorisées pour les pneus sans marquage M+S d'une profondeur de sculpture minimale restante de 4 mm
 Norvège	M+S sur tous les essieux ; 3PMSF obligatoire sur les essieux directeurs et moteurs à partir de la saison hivernale 2020/2021	5 mm	15/11 – 15/03	Obligation d'emporter des chaînes à neige (7 pour 5 essieux). Clous uniquement pour les pneus avec marquage M+S. L'adhérence et la sécurité du véhicule relèvent de la responsabilité du conducteur.
 Pays-Bas	Pas de spécifications	1,6 mm	Non définie	Chaînes à neige non autorisées
 Pologne	Pas de spécifications	1,6 mm en règle générale, 3 mm pour les bus	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Portugal	Pas de spécifications	1 mm	Non définie	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 République tchèque	M+S sur les essieux moteurs	6 mm sur les essieux moteurs, 1,6 mm sur les autres essieux	01/11 – 31/03	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Roumanie	M+S sur tous les essieux	1,6 mm	01/11 – 31/03	Obligation d'utiliser des chaînes à neige sur les tronçons signalés par le symbole correspondant
 Russie	M+S sur tous les essieux	4 mm	Déc. – Fév.	Chaînes à neige non obligatoires, mais conseillées
 Serbie	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	01/11 – 01/04	Obligation d'emporter des chaînes à neige pour au moins 2 roues
 Slovaquie	M+S sur les essieux moteurs	3 mm	01/11 – 31/03	Obligation d'emporter des chaînes à neige
 Slovénie	M+S sur les essieux moteurs	3 mm	15/11 – 15/04	Obligation d'emporter des chaînes à neige
 Suède	M+S sur tous les essieux (3PMSF sur les essieux moteurs et directeurs à partir de 2024)	5 mm pour le véhicule tracteur, 1,6 mm pour la remorque	01/12 – 31/03	Conseillé d'emporter des chaînes à neige ; clous autorisés du 01/10 au 15/04 ; à utiliser aux tronçons signalés par le symbole correspondant
 Turquie	M+S sur les essieux moteurs	4 mm	01/12 – 01/04	

Pour connaître les règlements spécifiques, merci de vous informer en consultant les dispositions législatives correspondantes en vigueur dans le(s) pays concerné(s). Ces informations sont fournies à titre indicatif. Sour réserve d'évolution des dispositions législatives locales.